



Tabac

N°01
25/04/2018



Animateur filière

Alexandra Labache
FREDON Aquitaine
a.labache@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE

ARVALIS
K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** :

Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV

Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : semis stade 4 feuilles au stade 8 feuilles, premier faucillage en moyenne.

Observations parasitaires

- **Botrytis** : quelques plants touchés. Restez vigilants et mettez en place les mesures de prophylaxie.
- **Limaces** : traces observées avec des dégâts parfois importants.
- **Pucerons** : premières traces observées.
- **Tipules** : un vol de tipules signalé.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°X du JJ/MM/2018 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Le BSV en 2018

Comme les années précédentes, l'organisation du Bulletin de Santé du végétal (BSV) pour la filière tabac reste la même.

La direction de la publication du BSV est confiée à la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. L'ensemble du dispositif d'épidémiologie-surveillance est supervisé par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Nouvelle-Aquitaine / Service Régionale de l'Alimentation.

Le BSV tabac se place toujours dans le cadre d'un partenariat entre Arvalis Institut du Végétal, les Coopératives du Périgord Tabac, Tabac Garonne Adour, Midi Tabac et Poitou tabac. La FREDON Aquitaine est co-animatrice depuis 2016.

Présentation du réseau

Le Bulletin de Santé du végétal a été initié en 2011 dans le cadre du plan Ecophyto. Il permet de faire le point sur la situation phytosanitaire de la culture du tabac. Il décrit ainsi l'évolution des ravageurs et des maladies de façon régulière tout au long de la saison.

En 2018, le BSV Tabac regroupe 4 régions et 13 parcelles de référence. A noter la suppression des parcelles de référence d'Aigre (16) et Sainte-Livrade-sur-Lot (47) et l'ajout de celle de Cuzorn (47) pour cette année.



Parcelle de référence
Saint Palais de Phiolin (16)
Saint Pierre d'Eyraud (24)
Saint Ignat (63)
Aussevielle (64)
Tartas (40)
Puch d'Agenais (47)
Loupiac de la Réole (33)
Amuré (79)
Aizenay (85)
La Fouillade (12)
Lanzac (46)
Cuzorn (47)
Masseur (32)

Localisation des parcelles de référence tabac 2018

Réseau de piégeage

La mise en place d'un réseau de piégeage, sur la région Nouvelle-Aquitaine, est renouvelée pour la campagne 2018.

Les ravageurs ciblés sont : - **Vers gris** (*Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*)
- **Chenille défoliatrice** (*Helicoverpa armigera*)

En 2018, 11 pièges sont positionnés sur des parcelles de référence tabac. Les pièges installés sont des pièges à phéromones qui captureront des mâles. A noter que par rapport à l'année 2017, les pièges situés à Aizenay (85) ont été retirés et d'autres ont été mis en place sur le site d'Amuré (79).

Ravageurs	Parcelles de référence			
	Saint Ignat (63)	Amuré (79)	Aussevielle (64)	Saint Pierre d'Eyraud (24)
<i>Agrotis ipsilon</i>	X	X	X	X
<i>Agrotis segetum</i>	X	X	X	X
<i>Helicoverpa armigera</i>		X	X	X



Répartition des pièges dans les cultures de tabac en Nouvelle-Aquitaine

Stade de la culture

• Semis de référence

Les stades 4 feuilles et 8 feuilles, premier faucillage sont observés à part égale.

Le stade 4 feuilles est observé sur les parcelles suivantes :

- Amuré (79)
- Aussevielle (64)
- Saint Pierre d'Eyraud (24)
- Saint Palais de Phiolin (16)
- Saint Ignat (63)
- Lanzac (46)

Le stade 8 feuilles, premier faucillage est observé sur les parcelles suivantes :

- Puch d'Agenais (47)
- Loupiac de la Réole (33)
- Cuzorn (47)
- La Fouillade (12)
- Masseube (32)

D'une manière générale, les plants sont sains. Des plants malades, présentant du botrytis, ont toutefois été observés sur deux parcelles de référence dans les secteurs d'Aussevielle (64) et d'Amuré (79). Dans le secteur de Saint Pierre d'Eyraud, la germination est bonne (>90%). Des irrégularités ont été relevées sur le Virginie dans les secteurs de Masseube (32) et de Cuzorn (47).



Stade 4 feuilles vraies

Photo : Tabac Garonne Adour



Stade premier faucillage sur semis Burley

Photo : S. Pauty – Coopérative Midi Tabac

• Semis tour de plaine

Comme pour les semis de référence, ce sont les stades 4 feuilles à 8 feuilles, premier faucillage qui sont également observés en majorité.

Le stade 4 feuilles est observé sur les parcelles suivantes :

- Vivonne (86)
- Tartas (40)
- Sarlat-la-Canéda (24)
- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)
- Aizenay (85)
- Saussens (31)

Le stade 8 feuilles, premier faucillage est observé sur les parcelles suivantes :

- Charre (64)
- Pujò (65)
- Senestis (47)

A noter que les stades des parcelles de Bergerac (24), de Charente et de Charente-Maritime s'étalent du stade croix au stade premier faucillage. La parcelle de Thuret (63) va du stade croix au stade 4 feuilles et celle de Souillac (46) du stade de Cotylédon à 4 feuilles.

Dans l'ensemble, la germination est correcte mais plusieurs observations montrent que les tabacs sont plus en retard que l'année précédente. Cela s'explique par les températures froides et le manque d'ensoleillement mais les températures de cette dernière semaine ont activé le développement. Dans le secteur de Thuret (63), une fonte des semis sur 15 ha a été observée avec une perte pouvant atteindre 10%. Des manquants, dus à une mauvaise germination, plus importants que l'année précédente sont observés dans les secteurs de Saussens (31) et de Souillac (46).

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface d'environ 1 100 ha.

Maladies

- **Botrytis**

Des traces de Botrytis ont été observées sur les plants dans les zones de Vivonne (86) sur 65 ha et des dégâts liés à ce champignon dans cette même zone ont également été détectés sur environ 30 ha ainsi que dans le secteur d'Aizenay (85) sur 130 ha.



Botrytis sur plant de Tabac

Photo : P. Charbonnier – Tabac Garonne Adour

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement du botrytis. Appliquer les mesures prophylactiques et observer attentivement vos semis.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Humidité relative avoisinant 95% ;
- Températures comprises entre 17°C et 23°C ;
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis :

- Aérer la serre de manière importante (éviter les courants d'air) ;
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive ;
- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60% ;
- Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute ;
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie ;

- Eliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment ;
- Eviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

• Oïdium

La présence d'oïdium a été observée sur 45 ha dans le secteur de Vivonne (86).

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement de l'oïdium car ce dernier est parfaitement adapté à la vie aquatique et il se généralise rapidement dans les cultures hydroponiques. Il se développe très bien à des températures comprises entre 10°C et 16°C.

Mesures prophylactiques contre l'oïdium :

- Eliminer les plantes fortement attaquées ;
- Réajuster les niveaux d'eau dans les semi-flottants au fur et à mesure des pertes par évaporation.

Ravageurs

• Limaces

Semis de référence :

Des traces de limaces sont visibles sur les parcelles de Charente et Charente-Maritime, de Vivonne (86), de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47), de Bergerac (24). Dans la plupart des cas, les dégâts restent faibles (1 à 20% des semis). En revanche une attaque plus importante de limaces et d'escargots a été signalée dans le secteur de Vivonne (86) avec 16 ha touchés sur plus de 20% des semis.

Semis tour de plaine :

Les premières traces de limaces sont visibles à Amuré (79) et à Aizenay (85) mais les dégâts restent faibles (1 à 20% des semis). Des dégâts plus importants sur les parcelles de Thuret (24) ainsi que sur celles situées dans le Lot, le Tarn et l'Aveyron ont été signalés. Plus de 20% des semis dans le secteur de Thuret (63) présente des dégâts sur 4 ha.

Evaluation du risque :

La présence de limaces et les dégâts qui y sont associés sont observés avec parfois des attaques importantes. Surveillez vos bacs.



Limaces sur semis

Photo : P. Charbonnier – Tabac Garonne Adour



Dégâts de limaces sur semis

Photo : N. Barret – Tabac Garonne Adour

Mesures prophylactiques contre les limaces :

- Nettoyer les abords des serres et des bacs ;
- Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).

• Pucerons

Les premières traces de pucerons sont repérées dans les zones de Vivonne (86), de Saint-Sylvestre sur Lot (47) et d'Amuré (79). Les dégâts touchent 1% des semis et s'étendent sur 48 ha pour la zone de Vivonne (86) et sur moins de 1 ha pour la zone de Saint-Sylvestre-sur-Lot.

Evaluation du risque :

Les observations de pucerons sur les semis restent faibles pour l'instant. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premières infestations et tenter de les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont les observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

• Tipules

Un vol de Tipules, dans une serre de 2 ha, dans la zone des Charentes a été signalé.

Evaluation du risque :

Les adultes ne présentent pas de risque pour la culture. Les larves peuvent, quant à elles, entraîner des dégâts importants de février à mai. Aucun dégât lié aux larves de tipules n'a été signalé.

• Forficules

Quelques dégâts de forficules sont observés sur les parcelles situées en Auvergne sur 2 ha.

• Sauterelles

Des sauterelles ont été observées dans la zone de La Fouillade (12), mais sans dégâts sur les plants.



Sauterelle sur plant de tabac

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac - Poitou Tabac

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".